



Dijon métropole



Candidature à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature/ TEN »

Plan d'actions en faveur de la Biodiversité

Dijon métropole s'étend sur 240 km² ; elle regroupe 23 communes et comprend 260 000 habitants. Dans la dynamique du projet métropolitain 2022-2030, la métropole a élaboré son « Plan Climat et Biodiversité ».

Avec le vote lors du conseil métropolitain du 26 septembre 2024 de son Plan Climat et Biodiversité 2024-2030, Dijon métropole fait le choix d'aller très au-delà des exigences réglementaires de la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial, pour porter une stratégie globale de transition, en considérant sur le même plan, avec la même importance et de manière articulée le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Le Plan Climat et Biodiversité, placé en annexe du dossier de candidature TEN, s'est construit autour de deux axes stratégiques complémentaires (Atténuer - S'adapter) et un parti-pris : Coopérer ; il se décline autour de 15 grands domaines d'activité prioritaires, en 30 objectifs stratégiques. Un système d'actions plutôt qu'un plan d'actions, présenté en annexe du plan sous forme de fiches, illustre la stratégie et propose une grille de lecture opérationnelle qui viendra soutenir le suivi du foisonnement d'actions dont bénéficiera le territoire métropolitain sur la période 2024 – 2030. Les documents « état initial de l'environnement » et « évaluation environnementale », annexés au Plan Climat et Biodiversité, présentent les principales caractéristiques environnementales du territoire et ses enjeux locaux, notamment en matière de biodiversité.

Dans cette dynamique, la problématique de la biodiversité n'est pas considérée de manière sectorielle, isolée. Elle bénéficie ainsi d'un cadre et d'une approche systémique, appréhendée dans la perspective d'une vision intégrée et articulée des enjeux environnementaux du territoire.

Le plan climat et biodiversité de Dijon métropole s'intègre dans le cadre posé par le récent Règlement européen relatif à la restauration de la nature, la Stratégie Nationale Biodiversité/SNB 2030, le Plan Nature en Ville 2024-2030 ainsi que la Stratégie régionale pour la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté/SRB BFC.

Le plan d'actions proposé ci-dessous au titre de la candidature de Dijon métropole à la reconnaissance *Territoire Engagé pour la Nature* est constitué d'une sélection d'actions directement issues des systèmes d'actions prioritaires selon les objectifs stratégiques du Plan Climat et Biodiversité de la Collectivité. Le plan d'actions TEN est ici ordonné selon les trois thématiques du dispositif TEN : « Aménagement », « Biodiversité locale » et « Mobilisation ».

La Direction Biodiversité-Jardin de l'Arquebuse, positionnée au sein de la Direction générale déléguée à la transition climatique, anime - en transversalité et avec de nombreux partenaires - les actions en faveur de la biodiversité sur le territoire. Le site du Jardin de l'Arquebuse, regroupant Muséum d'histoire naturelle, Jardin botanique et Planétarium, est un espace privilégié de partage des connaissances scientifiques ; il constitue également un lieu d'échange et de ressources multifformes pour s'engager et agir concrètement pour la biodiversité.

AMENAGEMENT

Les changements d'occupation du sol et l'artificialisation conduisent potentiellement à la raréfaction et à la fragmentation des habitats des espèces animales et végétales, principal facteur de pressions des activités anthropiques sur la biodiversité. Dijon métropole poursuit sa politique de sobriété foncière et de diminution de l'artificialisation des sols, en recherchant un équilibre entre développement et impact environnemental.

En milieu urbain, l'acte d'aménagement, de rénovation ou de construction n'est pas fatalement défavorable à l'environnement. Les fonctionnalités écologiques des sites et leur biodiversité peuvent être renforcées par l'intervention humaine, à condition que celle-ci respecte un certain cadre, s'appuie sur des pratiques adaptées et s'exerce sur les espaces les plus compatibles avec cette ambition. Les aménagements et constructions peuvent constituer une opportunité de redéploiement de la nature en ville, dès lors que les enjeux locaux de biodiversité sont connus et qu'ils sont intégrés non seulement dès les phases de conception du projet, mais aussi lors des phases travaux et pris en compte dans la gestion future des espaces.

Généraliser les pratiques de gestion écologique de l'ensemble de espaces de nature du territoire vise à conforter la biodiversité existante, en réduisant les pressions qui s'exercent sur elle. Dans la dynamique de la prise en compte des continuités écologiques (trames), ces mesures - pour gagner en efficience - doivent être encouragées quel que soit le propriétaire foncier (public ou privé) ou le gestionnaire. De récentes études ont mis en évidence que 57 % du patrimoine arboré de la métropole appartient au domaine privé. Cet enseignement appelle à créer les conditions de la cohérence et de la continuité d'action, entre domaine public et domaine privé. La strate arborée constitue aujourd'hui un puissant levier d'adaptation des villes au changement climatique. Elle constitue également une clé de voute pour l'ensemble des écosystèmes du territoire. La construction d'une stratégie territoriale visant à protéger, préserver et valoriser l'ensemble des arbres permettra d'appréhender la canopée publique et privée en tant que véritable levier des transitions environnementales.

Les sols constituent également des réservoirs essentiels de carbone et de biodiversité. Des sols riches en matière organique et en biodiversité sont des sols qui vont être plus résistants aux perturbations et qui pourront ainsi contribuer plus fortement à atténuer certains effets du réchauffement sur notre environnement. Grâce à la dynamique impulsée par ProDij, la politique de transition alimentaire de Dijon métropole, la collectivité bénéficie aujourd'hui d'une connaissance inédite de la qualité de ses sols, tant du point de vue biologique qu'au niveau du stockage de carbone. La mise en place d'une stratégie relative aux usages des sols et aux pratiques de gestion des espaces contribuera à l'objectif de réduction des pressions sur l'environnement.

Concernant spécifiquement les espaces agricoles, bien que "l'assiette métropolitaine" ne compte plus en 2023 que 15% de produits régionaux en moyenne, le marché métropolitain est un puissant levier pour rendre possible une évolution de l'agriculture locale vers des pratiques agro-écologiques moins émettrices et moins impactantes sur la biodiversité. Le lien entre les consommateurs métropolitains et les producteurs régionaux doit être rétabli positivement afin de stimuler la relocalisation de la chaîne de valeur, soutenir les pratiques vertueuses et redonner du sens et de l'attrait aux professions agricoles, c'est l'ambition de ProDij. Le projet de renaissance du vignoble dijonnais s'inscrit pleinement dans cette démarche en réactivant une réalité d'usage des terres agricoles de la métropole, également marqueur de ses paysages, et en travaillant à la promotion des pratiques agro-écologiques, à la conservation des cépages et à leur sélection pour une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

Au-delà des actions d'atténuation visant la réduction des pressions qui s'exercent sur les espèces et les habitats, la restauration des écosystèmes, dans la logique des trames, en mettant l'accent sur la renaturation et la résilience face au changement climatique constitue l'un des leviers de la stratégie d'adaptation. Il s'agit, dans un contexte de transition environnementale du territoire, de dépasser la vision de la conservation des espèces, pour aller vers une logique d'intégrité des écosystèmes. L'attention portée à la fonctionnalité des différents écosystèmes du territoire et leur adaptabilité, dans le contexte du changement climatique et des multiples pressions exercées par les activités humaines, permet d'envisager une approche systémique de la biodiversité locale, au-delà de la plantation d'un certain nombre d'arbres ou d'autres végétaux ou encore de la préservation de quelques espèces rares ou remarquables. Les services rendus par la nature constituent également des leviers précieux pour faire face à l'accroissement des températures, préserver la ressource en eau, limiter l'apparition de pathogènes, prévenir et atténuer les phénomènes climatiques extrêmes. La mise en place d'actions visant à renforcer les services écosystémiques - tant à l'échelon local qu'à l'échelle globale - constitue un levier structurant et systémique du Plan Climat et Biodiversité.

Nom de l'action	Objectif	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Calendrier	Références au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Partenariats avec les acteurs de la recherche : études bioclimatique et de biodiversité pour définir les préconisations d'aménagement et de gestion d'un quartier à horizon 2050	Expérimenter une démarche « recherche action » pour intégrer les enjeux biodiversité en amont des projets urbanistiques	Production de livrables sur des préconisations opérationnelles	Partenariat université de Bourgogne (laboratoire Biogéosciences : climatologie, écologie ; projet tutoré du master biodiversité et changements anthropiques, groupe projet avec la direction territoire et projet de la DGD urbanisme	Démarrage rentrée universitaire 2024	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Développer et structurer l'ingénierie d'accompagnement aux projets d'aménagement/construction/rénovation/désimperméabilisation	Renforcement de la fonctionnalité écologique des sites urbains via les opérations d'aménagement	Mise en place d'une méthodologie opérationnelle	Action développée en interne la via la mise en œuvre des actions du plan climat et biodiversité Action développée avec les acteurs externes dans le cadre du contrat métropolitain pour le climat et la biodiversité		<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition

Lutte contre la pollution lumineuse	Atténuation des pressions sur la biodiversité	Définition d'un plan d'actions, articulé à l'échelle du syndicat mixte du SCoT dijonnais	Étude en cours à l'échelle du SCoT, déclinaison et intégration dans le plan d'actions de ON Dijon	2027	<u>Axes :</u> Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Intégration des résultats de l'étude de la qualité biologique des sols dans les opérations d'aménagement et les pratiques de gestion	Atténuation des pressions sur la biodiversité Préservation /restauration des continuités écologiques	Évolution des pratiques de gestion des sols sur une sélection de sites identifiés Établissement de préconisations spatialisées en cas d'opération d'aménagement	Poursuite du partenariat avec INRAE BFC, groupe de travail avec les gestionnaires des sites identifiés		<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique
Accompagner la généralisation de la gestion écologique des écosystèmes urbains du territoire avec le déploiement du label Ecojardin	Développer les corridors, préserver/ restaurer les écosystèmes urbains	Augmentation des pratiques de gestion écologique des écosystèmes urbains ouverts au public	Collaborations avec le service des espaces verts, les prestataires, les usagers des espaces, accompagnement des gestionnaires, actions de communication sur la démarche	Dépôt de dossiers de candidature réguliers à partir de la session de labélisation Ecojardin de juin 2025	<u>Axes :</u> Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses

					Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Labélisation "Ecojardin" du campus Montmuzard (130 ha)	Préservation/ restauration des corridors écologiques (zone Est)	Labélisation des 7 sites du campus	Groupe de travail regroupant les 7 structures gestionnaires (uB, Inrae, Institut Agro Sup, CRDP, Crous, ville, métropole), échanges sur l'amélioration des pratiques de gestion et leur coordination	Dépôt dossier labélisation juin 2025	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Accompagner la généralisation de la gestion écologique des écosystèmes urbains structurants par l'appui à la rédaction de plans de gestion	Conforter les réservoirs, préserver/restaurer les écosystèmes/habitats	Les écosystèmes urbains structurant disposent de plan de gestion adaptés aux enjeux locaux	Hiérarchisation des sites suite aux conclusions de l'étude « nature en ville » en cours , collaborations avec les gestionnaires (interne ou prestataires), collaborations avec les communes concernées, recours ponctuel à des partenaires extérieurs	Démarrage en 2026	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Mise en œuvre de la stratégie du patrimoine arboré du territoire	Adaptation du patrimoine arboré du territoire au changement climatique Préservation/restauration des corridors écologiques	Plan d'actions, établissements de scénarios	Directions techniques métropole et communes, prestataires externes Expertise de terrains, cartographie, hiérarchisation des enjeux, élaboration de scénarios	2027	<u>Axe</u> : Atténuation <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité

					Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique
Définition et mise en œuvre d'une charte de l'arbre	Atténuation des pressions sur le patrimoine arboré, généralisation des bonnes pratiques (espaces publics et espaces privés)	Élaboration de la charte de l'arbre du territoire Signature de la charte par les acteurs locaux, publics et privés	Groupe de travail impliquant les directions concernées (métropole et communes), prestataires externes	2027	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique
Service écosystémique de pollinisation : déploiement d'action de végétalisation et de gestion des espaces de nature en faveur des pollinisateurs	Préservation/restauration des corridors écologiques Renforcer et améliorer la qualité des continuités écologiques et des services écosystémiques	Augmentation de la part des végétaux utiles aux pollinisateurs sur le territoire	Participation au groupe de travail « espaces urbains » du groupement de recherche Pollineco (associant les collectivités de Nancy, Paris...) Groupe de travail local impliquant les services concernés et acteurs privés dans le cadre du contrat métropolitain Établissement et diffusion de préconisations Suivi et évaluation de la mise en place des palettes végétales	Intégration du groupe de travail Pollineco en 2025	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses

Restaurer la fonction de pollinisation sur les zones de production du Cassis de Dijon	Restauration/renforcement de la fonction de pollinisation sur les zones de production du Cassis de Dijon Préservation/restauration des corridors écologiques Renforcer et améliorer la qualité des continuités écologiques et des services écosystémiques	Amélioration du service de pollinisation sur les secteurs de production du Cassis de Dijon Augmentation des rendements du cassis de Dijon	Partenaires : filière cassis, association cassis de Dijon, CNRS /uB – laboratoire Biogéosciences Renforcement des coopérations pour prolonger et valoriser les démarches agro-écologiques	2025 selon le calendrier des partenaires	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Favoriser à l'échelle de l'aire urbaine des pratiques agricoles décarbonées qui préservent et valorisent la biodiversité Promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous
Identification et hiérarchisation des leviers d'actions suite à l'évaluation expérimentale de l'empreinte biodiversité de la collectivité via le GBS développé par CDC Biodiversité	Réduction des pressions anthropiques sur la biodiversité (échelle globale/ facteurs indirects)	Identification et hiérarchisation des leviers d'actions Rédaction de préconisations par secteurs de pression sur la biodiversité identifiés par le calcul d'empreinte	Poursuite de la collaboration avec CDC Biodiversité et le groupe de travail des villes pilotes, recherche de données et indicateurs complémentaires pour affiner les leviers d'actions	À partir de 2025, selon le calendrier de déploiement de la CDC	<u>Axes</u> : Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Adopter des modes de consommation moins émetteurs de gaz à effet de serre, plus respectueux des ressources et réduire notre production de déchets
Expérimentation de « chiffrage biodiversité » dans le cadre du programme européen 100 villes	Disposer d'éléments financiers chiffrés sur le financement des actions biodiversité du plan climat et biodiversité	Chiffrage selon les différents objectifs stratégiques et fiches systémiques d'actions du plan climat et biodiversité	Méthodologie du cadre du programme de l'UE « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes » dont Dijon est lauréate	2025, selon le calendrier de l'UE	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
	Soutenir les modes de production qui préservent	Augmentation des surfaces agricoles	Développement des partenariats et contrats de la légumerie de	Selon le déploiement	<u>Axe</u> : Atténuation <u>Objectifs stratégiques</u> :

Développement de la légumerie/ ProDij	l'environnement et la ressource en eau.	bénéficiant de mesures agroécologiques	Dijon métropole avec les producteurs de l'aire urbaine	de la légumerie en approvisionnement local et en volume	Favoriser à l'échelle de l'aire urbaine des pratiques agricoles décarbonées qui préservent et valorisent la biodiversité Promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous Augmenter la part d'approvisionnement local et garantir une juste rémunération des producteurs
---------------------------------------	---	--	--	---	---

BIODIVERSITÉ LOCALE

La donnée est essentielle pour objectiver les trajectoires, mesurer les effets des politiques menées et mieux appréhender les phénomènes. Son partage est un enjeu. Dijon métropole bénéficie aujourd'hui d'une longue tradition de coopération entre la collectivité et les lieux de savoir et de recherche. C'est un atout qu'il faut cultiver pour préserver cette capacité à asseoir les choix de politiques publiques sur un socle de connaissance solide. Dijon métropole s'est impliquée dans des programmes de recherche-action et d'innovation européens ou des programmes de recherche universitaire nationaux. Ces dispositifs nourrissent la connaissance et soutiennent un esprit d'ouverture et d'innovation qui doit pouvoir être largement partagé.

Le choix de Dijon métropole de considérer sur le même plan, et avec la même importance, le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, a rencontré un certain nombre de limites du point de vue des données chiffrées. Celles-ci sont de plus en plus fournies, consolidées et même territorialisées en matière climatique, même si les marges d'erreur restent parfois significatives. Côté biodiversité, les données sont très dispersées, peu consolidées et les outils de mesure des évolutions ou des impacts assez rares encore, à l'échelle du territoire métropolitain. Cette réalité conforte l'engagement de Dijon métropole dans la connaissance de la biodiversité présente sur son territoire, dans la dynamique des cadres posés aux échelles européenne (règlement européen relatif à la restauration de la nature), nationale (SNB 2030, Plan Nature en Ville 2024-2030), régionale (SRB BFC).

Dans le cadre notamment de divers programmes en partenariat, plusieurs actions de connaissance et de compréhension de la biodiversité locale sont menées :

- Actuellement, près de 200 000 données d'observations (identification à l'espèce) sont référencées sur le territoire de Dijon métropole (bases de données nationale et régionale). Les données naturalistes issues des collections d'histoire naturelle patrimoniales du Muséum – Jardin de l'Arquebuse de Dijon complètent ces observations, en tant que témoin matériel de l'évolution spatiale et temporelle de la biodiversité du territoire.
- Certains groupes zoologiques ont été prioritairement suivis sur le territoire de Dijon métropole ces dernières années : insectes pollinisateurs (plus de 200 espèces d'abeilles sauvages identifiées) ; chiroptères (une vingtaine d'espèces recensées, plus de 200 000 points d'écoute avec identification) ; orthoptères (46 espèces identifiées sur une centaine de stations, l'analyse des synusies montre - pour une majorité de stations - des peuplements caractéristiques des milieux mésoxériques).
- Dijon est relai local des programmes de science participative Vigie Nature/ MNHN. Dans ce cadre, le Jardin de l'Arquebuse accompagne plusieurs programmes sur le territoire (« SPIOLL », « Bourdons et papillons », « Sauvages de ma rue »), et participe au déploiement du programme « QUBS » relatif à la biodiversité du sol dans le cadre de ProDij. Les actions doivent viser à structurer les réseaux d'observateurs, valoriser les données issues de ces programmes citoyens et animer localement les dispositifs, en associant les partenaires académiques, éducatifs et associatifs.
- Participation au programme de recherche-action national BAUM (Biodiversité, Aménagement Urbain et Morphologie) conduit par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) : couplage entre données biologiques de terrain et modélisation spatiale à partir de données géographiques.
- La technologie de télédétection Lidar apporte une connaissance quantitative fine du patrimoine arboré du territoire métropolitain, tant sur les lieux publics que sur les espaces privés. 1 295 855 arbres sont recensés, dont 744 728 appartenant au domaine privé.
- Dans le cadre du programme ProDij, l'INRAE a déployé une étude conséquente relative à la qualité biologique des sols de Dijon métropole et mis en place des indicateurs de synthèse. La collectivité dispose ainsi aujourd'hui d'un tableau de bord d'indicateurs complets de la qualité biologique de ses sols (une centaine de sites expertisés en zone urbaine).
- Dijon métropole a engagé en 2024 une étude de recensement et de qualification des espaces de nature en ville. Elle a pour objectif de mieux connaître, mieux préserver et valoriser les différents habitats/écosystèmes urbains composant le territoire. Un inventaire écologique de terrain est en cours de

finalisation, sur la base d'une stratégie d'échantillonnage d'une soixantaine de sites représentatifs des différents espaces de nature en zones classées U dans le PLUiHD, selon leur typologie (« agro-naturels », « jardinés », « urbains », « délaissés et friches »). Il vise à identifier les espèces végétales et animales présentes ainsi que les pressions, caractériser les fonctionnalités écologiques/services écosystémiques et les enjeux paysagers des sites sélectionnés et plus globalement des quatre typologies de sites identifiées.

Les méthodes et stratégies d'acquisition de données permettant d'assurer à moyen/long terme la connaissance, le suivi de l'état de conservation et les tendances des différentes typologies d'habitats et des espèces restent lacunaires, d'autant plus lorsque l'on considère un périmètre réduit comme les 240 km² du territoire de la métropole, composé d'une mosaïque d'habitats particulièrement diversifiée, notamment selon des gradients de densité et de morphologie urbaine variés. La poursuite de la connaissance des enjeux de préservation de la biodiversité, la définition et le suivis d'indicateurs adaptés au territoire, la structuration des systèmes de données, le développement d'un dispositif de large partage et de valorisation (espèces/données habitats/indicateurs) constituent des priorités pour intégrer la thématique de la biodiversité sur la plateforme de données environnementales de Dijon métropole, en cours de développement. Rendre compte de façon régulière des résultats concrets des politiques menées, qui peuvent entraîner de nouvelles contraintes dans le quotidien des habitants et des acteurs est essentiel également pour que les changements aient du sens. Un effort particulier doit donc être porté sur la capacité à produire et partager une donnée fiable et lisible qui donne à voir les résultats concrets des actions menées et la tendance globale dans laquelle le territoire métropolitain s'inscrit.

Concernant l'étude de la prise en compte de la biodiversité à l'échelle globale, Dijon métropole a intégré en 2024 le groupe pilote des collectivités (aux côtés des métropoles de Nantes, Grenoble et la communauté urbaine de Bourges) de la CDC Biodiversité, filiale du Groupe Caisse des Dépôts pour l'expérimentation de mesure d'empreinte biodiversité des collectivités avec le Global Biodiversity Score (GBS). Le GBS a pour objectif de fournir une vision globale des impacts d'une collectivité sur les écosystèmes terrestres et aquatiques (impacts de son patrimoine et de ses activités) à la fois sur son territoire et en dehors de celui-ci. À terme, le GBS vise à identifier les leviers d'actions systémiques, définir des objectifs et trajectoires de réduction de l'empreinte et les suivre dans le temps.

Nom de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Calendrier	Référence au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Poursuivre et structurer la connaissance et les suivis de biodiversité (espèces/habitats/services écosystémiques), enclencher la recherche et le suivi d'indicateurs	Disposer de données actualisées et opérationnelles relatives à la connaissance et au suivi des enjeux « biodiversité » du territoire	Définition d'une stratégie d'acquisition de données	Identification des métadonnées disponibles Définition des priorités en associant les acteurs de la recherche locaux et le MNHN Échanges avec les administrateurs des bases de données environnementales (dont la plateforme énergie climat de la métropole), les producteurs et administrateurs de données « biodiversité » du territoire Encadrement d'un apprenti master biodiversité et changement anthropique sur cette thématique	2025	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques
Développer un système de partage et de valorisation des données biodiversité du territoire (tableaux de bord et visualisations cartographiques)	Partager la connaissance des enjeux biodiversité du territoire	Module de visualisation géographique via le SIG de la métropole	Identification des métadonnées disponibles Définition des priorités en associant les acteurs de la recherche locaux et le MNHN Échanges avec les administrateurs des bases de données environnementales (dont la plateforme énergie climat de la métropole), les producteurs et administrateurs de données « biodiversité » du territoire Encadrement d'un apprenti master biodiversité et changement anthropique sur cette thématique	2026	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques

			Diffusion des informations avec un contenu pédagogique et communicationnel associé		
Défi « biodiversité » proposé dans le cadre du programme européen <i>Open2Horizon - SmartCity for sustainable development</i>	Placer l'innovation en appui aux politiques publiques	Définir des indicateurs à l'échelle métropolitaine permettant de piloter et visualiser les objectifs et actions du plan climat et biodiversité	Projet mené dans le cadre du programme européen " <i>Open2Horizon - SmartCity for sustainable development</i> " (développer un modèle de ville durable et intelligente à Dijon et Turku en Finlande, dans le cadre du projet européen en cours « Response »). Soumission d'un « défi » aux start-ups européennes, concernant les indicateurs ; mise à disposition de jeux de données, couches cartographiques , fiches actions du plan climat et biodiversité, co-développement « services collectivités et start-up pendant 6 mois », proposition d'un prototype de « solution territorialisée » au jury du programme.	Décembre 2024 : jury de sélection des start-up lauréates	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Structuration et animation du réseau d'observateurs locaux des programmes de sciences participatives Vigie-Nature/ MNHN	Développer la connaissance de la biodiversité du territoire, notamment des espaces privés	Augmentation des participants aux programmes vigie nature et des données d'observation issues des programmes de science citoyenne	Animation d'un groupe relai des participants aux programmes Vigie Nature Participation aux groupes de travail des associations nationales animant les programmes du MNHN Développement d'outils d'animation spécifique à l'échelle de la métropole, déclinés des outils du MNHN		<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Expérimenter l'apport d'un système d'écoute passif/ inventaire en continu pour le suivi des écosystèmes urbains	Développer la connaissance de la biodiversité des écosystèmes urbains et	Acquisition de données en continu, identification des	Acquisition d'un système de capteurs acoustiques couplé à une base d'identification/comptage des espèces et d'interprétation des cris et	2025	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> :

	analyser les perturbations identifiées	perturbations en milieu urbain	chants, modélisations, diffusion des résultats auprès des habitants et des acteurs		Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Dijon métropole membre fondateur de l'EPCE CBN BFC	Structurer et développer la connaissance de la diversité végétale/des trames vertes notamment en milieu périurbain/urbain	Plan d'actions du CBN BFC	Participation aux instances et aux travaux du CBN BFC	Délibération fin 2024 Selon la temporalité de la mise en œuvre des actions de l'EPCE	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Développer les liens avec les acteurs de la recherche sur la problématique des écosystèmes urbains	Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques	Participation de la métropole à des programmes de recherche - action	Candidature au programme « ERABLE, mettre en récit la biodiversité dans les territoires » en cours Candidatures à des AAP en partenariat avec les acteurs académiques du territoire, incluant des actions « science avec et pour la société/SAPS »	Selon le calendrier des AAP	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques
Affiner la collecte de données sectorielles pour le GBS en vue de modélisations thématiques	Atténuer les pressions sur la biodiversité (échelle globale/facteurs indirects)	Disposer d'indicateurs spécifiques au enjeux du territoire permettant de suivre à long terme l'impact global de la collectivité	Poursuite du partenariat avec la CDC	Selon le calendrier de déploiement du GBS collectivités de la CDC	<u>Axes</u> : Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Adopter des modes de consommation moins émetteurs de gaz à effet de serre, plus respectueux des ressources et réduire notre production de déchets Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire

Formation / sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité (agents collectivité/élus/partenaires)	Développer une culture de la biodiversité, accompagner un réseau de référents pour la mobilisation des parties-prenantes	Développement des temps de sensibilisation/formation menés avec des publics professionnels divers	Publics visés : RSO, accueil nouveaux agents, élus, gouvernance interne formation acteurs gestionnaires espaces publics et privés, syndics, participation aux formations de l'enseignement secondaire/supérieur		<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
--	--	---	---	--	--

MOBILISATION

Autant les incidences du changement climatique et de la perte de biodiversité nous sont proches, autant les leviers à activer pour les enrayer et nous y adapter peuvent parfois paraître hors de portée, à l'échelle d'une collectivité comme à l'échelle individuelle. Ces crises sont mondiales mais se jouent à plusieurs échelles. Un territoire comme celui de la métropole dispose, à sa mesure, d'une réelle capacité d'action, et au-delà d'une réelle capacité d'influence. Ce qui se réalise sur le territoire impacte à différentes échelles et peut générer des effets d'entraînement favorables.

Cette capacité d'agir et d'influencer sera d'autant plus forte qu'elle sera collective et qu'elle s'appuiera sur le potentiel de rayonnement de la métropole. C'est dans ce but que Dijon métropole souhaite animer, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan climat et biodiversité, un véritable écosystème local d'acteurs engagés pour la transition et renforcer son inscription dans les partenariats nationaux et européens, en tant que métropole pilote. Les habitants sont naturellement au cœur des préoccupations, et donc de la démarche. Ils doivent être informés, sensibilisés, formés, mobilisés, impliqués... et écoutés. L'implication des habitants doit pouvoir s'exprimer dans des cadres très divers, des plus formels aux plus informels, pour entretenir un dialogue continu, moteur du changement.

Dijon métropole souhaite construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le territoire : la mobilisation de ses établissements structurants sur ces thématiques, de ses partenaires académiques et associatifs, des réseaux des maisons d'éducation populaire, des structures culturelles, éducatives ou à vocation sociale, des réseaux citoyens constitue un atout indispensable pour porter cette ambition.

L'élaboration du plan climat et biodiversité est le fruit d'un travail intense de concertation, le résultat de nombreuses rencontres, sous des formats variés, avec une grande diversité d'acteurs du territoire (habitants, conseil de développement, partenaires institutionnels et acteurs de la recherche, entreprises...). Ces dynamiques constituent le socle de la mise en œuvre du plan climat et biodiversité 2024-2030.

La construction en parallèle du “contrat métropolitain pour le climat et la biodiversité”, outil inédit proposé à la commission européenne dans le cadre du programme “100 villes climatiquement neutres et intelligentes” dont Dijon est lauréate, met en perspective au-delà des engagements, des axes de coopération concrets entre acteurs publics et privés pour accélérer et massifier la transition.

Le pilotage interne du plan climat et biodiversité bénéficie d'une organisation technique renouvelée ainsi que d'instances techniques et politiques pivots. Il vise à : soutenir l'adaptation de l'ensemble des politiques publiques métropolitaines et municipales aux enjeux de transition, faire de chaque politique publique un levier d'action en faveur d'une transition socialement juste et économiquement soutenable, relier les politiques et rechercher les coopérations efficaces, consolider les outils de suivi et de mesure.

Les problématiques environnementales se doivent d'être abordées et traitées dans un cadre partenarial élargi, avec le renforcement des coopérations extra-territoriales (EPCI mitoyens, SCOT, Département, Région, Etat...).

Nom de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Calendrier	Référence au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Développement de la coopération avec les acteurs privés du territoire en faveur de la biodiversité	Développement/reinforcement des corridors écologiques du territoire par la coopération avec les acteurs privés	Mise en œuvre d'actions coordonnées entre les gestionnaires d'espaces publics et d'espaces privés	Animation des axes « biodiversité » du contrat métropolitain pour le climat et la biodiversité”, outil proposé à la commission européenne dans le cadre du programme “100 villes climatiquement neutres et intelligentes” dont Dijon est lauréate	Selon le calendrier du programme de l'UE	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Mise en place de l'université populaire du climat et de la biodiversité	Construire et partager une culture commune du climat et de la	Programme de rencontres thématiques	Partenariats avec les organismes de recherche et les espaces d'interactions avec les publics Définition des formes et modalités d'échanges entre les chercheurs et les publics		<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> :

	biodiversité sur le territoire	avec les acteurs académiques du territoire	Mise en place d'une programmation annuelle thématisée		Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
Soutien au maillage territorial du réseau d'acteurs et de partenaires	Faciliter le déploiement d'actions sur le territoire et la mise en réseau des acteurs	Augmentation du déploiement d'actions, notamment en réseaux	Positionner le Jardin de l'Arquebuse en tant que site facilitateur/site ressources par l'implication de ses équipes, l'appui au montage de projets partenariaux, sur le site de l'Arquebuse ou sur l'ensemble du territoire		<u>Axe :</u> Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Programmation du Jardin de l'Arquebuse (sur le site et hors les murs)	Développer et structurer les actions visant au partage des connaissances scientifiques et à la mobilisation des habitants et acteurs en faveur de la biodiversité	Mise en place d'actions centrées sur le « passage à l'action »	Équipe projet Jardin de l'Arquebuse, partenaires locaux, évolution des propositions culturelles, évènementielles, pédagogiques sur le site et hors les murs	À partir de septembre 2025	<u>Axe :</u> Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses
Organisation de la Fête de la nature	Fédérer les habitants, valoriser les acteurs locaux et faire connaître les possibilités d'engagement et « solutions »	Élargir les publics touchés	Équipe projet Jardin de l'Arquebuse, partenaires	Annuel	<u>Axe :</u> Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses

Déploiement des activités de végétalisation participative à l'échelle métropolitaine	Développer l'appropriation citoyenne des enjeux de préservation de la biodiversité locale en favorisant la « connexion à la nature » d'un public urbain	Diversification et augmentation des personnes impliquées dans les dispositifs participatifs	Déploiement et accompagnement à l'échelle métropolitaine des programmes de végétalisation participative menés à l'échelle communale (Dijon) Mise en place de partenariats avec les services des communes volontaires de Dijon métropole Journée « Forêt des enfants » dédiée aux familles	Second semestre 2026	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses
Animation du relai local des programmes de sciences participatives Vigie-Nature/ MNHN	Développer une culture commune de la nature Communiquer, structurer et accompagner la participation des habitants et gestionnaires aux programmes de science citoyenne	Augmenter l'engagement des habitants par leur participation aux programmes Vigie Nature et à la collecte de données	Constitution et animation d'un réseau de référents « Vigie Nature » en association avec les structures socio-éducatives du territoire Déclinaison, conception et mise à disposition d'outils d'animation adaptés au territoire Mise en place d'un programme de rencontre et d'échanges entre les participants, les scientifiques et acteurs locaux impliqués dans les programmes		<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
Développement d'actions éducatives relatives à l'impact de l'alimentation sur le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité / impact de l'effondrement de la biodiversité sur l'alimentation	Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le territoire	Programme de médiation thématisé	En s'appuyant sur le nouveau parcours « jardin botanique des saveurs et des cépages, des origines à demain », et de nombreux partenaires (le centre départemental de ressources en sciences de l'Académie de Dijon, le réseau « la Main à la pâte », les équipes enseignantes volontaires, les équipes de médiation du jardin de l'Arquebuse et les partenaires du réseau ProDij), définition, expérimentation et mise en place d'un programme pédagogique thématisé	Rentrée scolaire 2025	<u>Axes</u> : Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
Le programme « Écoles Nature de Dijon métropole »	Construire et partager une culture commune	Engagement des classes à ce dispositif	Dispositif proposé par Latitude 21, maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon métropole qui engage plusieurs classes de la	Annuel	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> :

	du climat et de la biodiversité sur le territoire	sur l'ensemble du territoire	même école et pour plusieurs années à travailler sur la biodiversité sur un site ou plusieurs sites à proximité de l'école. Outils de pédagogie active, les écoles nature permettent aux élèves de choisir la zone ou les zones sur lesquelles ils veulent travailler. L'enseignant et un animateur de Latitude21 accompagnent les élèves dans leur exploration		Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
Intégrer l'approche sensible et artistique aux dispositifs de mobilisation	Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le territoire Développer une « culture de la nature » en multipliant les approches et les postures	Mise en place d'actions de mobilisation, basées sur une approche sensible et artistique	Candidature programme de recherche-action « ERABLE : mettre en récit la biodiversité dans les territoires »	2025 selon les résultats du programme ERABLE	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire